

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 1^{ER} MARS 2019
A 20 HEURES 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL JEAN VALLES

ORDRE DU JOUR

I – JURIDIQUE – PATRIMOINE

- 1.1/ Site patrimonial remarquable régi par une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine : avis de la commune de Lourdes sur le projet de périmètre délimité des abords des monuments historiques
- 1.2/ Site patrimonial remarquable régi par une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine : bilan de la concertation et avis de la commune de Lourdes sur le projet
- 1.3/ Protocole de vente des 66 bancs de la Grotte : cahier des charges de la cession
- 1.4/ Modification du cahier des charges des bancs de la Grotte
- 1.5/ Banc de la Grotte n° 5 : location-gérance (modification)
- 1.6/ Banc de la Grotte n° 17 : donation
- 1.7/ Banc de la Grotte n° 57 : cession
- 1.8/ Cession à titre onéreux d'un terrain nu sis chemin de Tydos

II – ADMINISTRATION GENERALE

- 2.1/ Rapport d'activités et comptes administratifs 2017 de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- 2.2/ Mandat spécial du conseil municipal en vue d'un déplacement à Fatima, Portugal
- 2.3/ Règlement intérieur de l'Office de Tourisme : modifications

III – FINANCES

- 3.1/ Budget principal et budgets annexes : débat d'orientation budgétaire 2019
- 3.2/ Attribution de compensation libre scolaire et périscolaire
- 3.3/ Attribution de compensation libre : transfert de la compétence zones d'activités économiques
- 3.4/ Centre communal d'action sociale : avance sur subvention 2019
- 3.5/ Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du GIP « politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées »
- 3.6/ Golf municipal de Lourdes : dissolution du budget annexe

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

IV – TRAVAUX / URBANISME

- 4.1/ Constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique sur la parcelle communale cadastrée section A1, n° 19, sise à Lourdes, lieudit « UGOLOU » : convention
- 4.2/ Modification du poste de raccordement Quai Saint Jean : convention

V – CULTURE

- 5.1/ Plan de récolement décennal : mise en œuvre pour la collection du Musée Pyrénéen
- 5.2/ Convention de partenariat ville de Lourdes – Institut national du patrimoine (I.N.P.) pour la réalisation d'un chantier-école spécialité « photographie » au Musée Pyrénéen du 1^{er} au 5 avril 2019
- 5.3/ Tarifs services publics 2019 : additifs relatifs à la boutique du château fort – Musée Pyrénéen
- 5.4/ Boutique du château fort – Musée Pyrénéen : convention de dépôt-vente
- 5.5/ Convention de partenariat Evasio' culture entre la ville de Lourdes / la SNCF mobilités et la région Occitanie

VI – PERSONNEL

- 6.1/ Temps de travail
 - 6.2/ Renforts saisonniers 2019 : création de postes pour accroissement temporaire d'activité
-
- 7.1/ Décisions du Maire : compte-rendu

LOURDES, le 20 février 2019

Le Maire,



Josette Bourdeu
Josette BOURDEU

Vice-présidente du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées